



CONTACT-ALPHA

Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

La rentrée et le stress



Le stress est une réponse innée de notre corps et de notre tête qui vise à assurer notre survie. Sans stress, nous ne serions pas en vie! Mais parfois notre niveau de stress dépasse le niveau optimal. Nous nous sentons alors tendus, dépassés, effrayés par toutes les pressions que nous subissons et les demandes que nous recevons.

Notre réaction au stress peut avoir un impact négatif sur notre santé mentale et physique.

La rentrée apporte son lot de stress. Les apprenants adultes commencent peut-être un nouveau programme et font face à de nouveaux défis. Ils doivent concilier études, responsabilités familiales et souvent aussi travail, en plus de tout ce qui se passe dans leur vie privée.

La rentrée engendre aussi du stress chez les formateurs et formatrices. Ils font face également à de nouveaux défis, en plus de devoir combiner leurs responsabilités familiales, leur vie privée et un travail souvent à temps partiel et pas trop bien rémunéré. Ils ont le cœur à l'ouvrage; ils font du mieux qu'ils peuvent pour aider les personnes apprenantes à atteindre leurs objectifs, et cela peut causer de l'anxiété aussi.

Alors, comment faire pour que la rentrée se passe en douceur pour tout le monde? Chacun, en y réfléchissant bien, peut trouver les moyens qui lui conviennent le mieux. Mais il en est dont on entend souvent parler et qui méritent d'être répétés. Pour libérer le stress :

1. Utilisez des techniques physiques : faites de l'activité physique, pratiquez des techniques de respiration profonde et des exercices d'étirement.
2. Utilisez des techniques mentales : faites de la méditation, parlez avec vos amis, absorbez-vous dans des poursuites spirituelles et amusez-vous le plus souvent possible.

Voici quelques trucs tirés du document *Le stress apprivoisé*. Vous pouvez les essayer avec vos collègues et les personnes apprenantes dans vos groupes.

Étirements

Lorsque vous êtes stressé, la tension s'accumule au niveau du cou et de la mâchoire. Prenez une minute pour bouger la tête doucement et lentement d'avant en arrière, de chaque côté, puis dans un cercle complet. Pour la mâchoire, ouvrez grand la bouche et bougez lentement

votre mâchoire inférieure de chaque côté, puis d'avant en arrière. (Note : si vous ressentez une douleur ou si vous avez déjà subi des blessures au dos, au cou ou à la mâchoire, consultez d'abord votre médecin.)

Fixez-vous un objectif SENSÉ et atteignez-le

Des objectifs irréalistes augmentent le niveau de stress. Essayez de vous fixer un objectif cette semaine à l'aide du tableau SENSÉ:

- **Spécifique** : Choisissez un objectif modeste et mettez-le sur papier.
- **Encouragement** : Décidez quelle sera votre récompense lorsque vous aurez atteint votre objectif, pour vous encourager.
- **Numéroté** : Pouvez-vous compter ou cocher votre objectif sur une liste?
- **Succès** : Quelles sont vos chances de succès? Modifiez votre objectif s'il n'est pas réaliste.
- **Échéance** : Fixez une date spécifique et réaliste pour atteindre votre objectif.

Pauses comique - Moquez-vous du stress

- Prévoyez du temps pour le rire, le mécanisme naturel de soulagement du stress. Louez la vidéocassette de votre comédie préférée.
- Enregistrez une émission de télévision comique et ayez-la à portée de main pour les urgences-stress.
- Allez à la bibliothèque et empruntez le livre d'un auteur qui vous fait rire. (Pouvez-vous en suggérer à la Coalition? Nous pourrions en publier les titres dans le prochain *Contact-Alpha*.)
- Lisez les bandes dessinées dans le journal.
- Téléphonnez à la personne la plus drôle que vous connaissez.

Pauses-marche - Éloignez-vous du stress

Au lieu de vous asseoir devant une autre tasse de stress liquide à la pause-café, au dîner ou à la maison, prenez une marche chasse-stress et énergisante. Si vous n'aimez pas marcher seul(e), formez un groupe de marche avec deux ou trois de vos collègues ou amis.

RÉFÉRENCES

Association canadienne pour la santé mentale. *Le stress*. En ligne : http://www.cmha.ca/bins/content_page.asp?cid=2-28&lang=2

Association canadienne pour la santé mentale. *Le stress apprivoisé*. En ligne : http://www.cmha.ca/bins/content_page.asp?cid=2-28-30&lang=2



Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Rédactrice en chef
Célinie Russell

Collaborateurs
Personnel de la Coalition
Membres et membres associés
de la Coalition

Graphisme et mise en page
Nathalie Brunet-Deschamps

Impression
Ray-Tek Printing Inc.

**Coalition francophone pour
l'alphabétisation et la formation
de base en Ontario**

235, chemin Montréal, pièce 201
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369
Sans frais : 1 877 464-0504
Télécopieur : (613) 842-5371
Courriel : coalition@coalition.on.ca
www.coalition.on.ca

**MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 2007-2008**

Marc Bissonnette - La Route du Savoir, Kingston
Président

Debbie Grier - Collège Boréal, Sudbury
Vice-présidente

Normand Savoie - ABC Communautaire, Welland
Secrétaire-trésorier

Lucie Lambert - LA CLEF, Timmins
*Présidente du
Comité des Ressources humaines*

ADMINISTRATEURS

Rose Lalonde - Centre Alpha Mot de Passe, Windsor
Lilianne St-Martin - FormationPLUS, Chappleau
Carole Bourdages - La Cité collégiale, Ottawa
Louise Lalonde - Centre Moi j'apprends, Rockland
Renaud St-Cyr - Alpha-Toronto, Toronto
Françoise Cadieux - Centre À LA P.A.G.E., Alexandria

**PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT
DES FORMATRICES ET FORMATEURS**

**Venez apprendre et échanger.
Venez améliorer vos pratiques.**



Tous les cours sont donnés par le biais de CENTRA.

Cours 1

L'alphabétisation des adultes : de la pratique à la théorie

Ce cours de base présente l'alphabétisation dans un contexte de formation des adultes en Ontario. Il traite des grandes théories de l'apprentissage, de la psychologie de l'apprentissage et des approches et méthodes en éducation des adultes.

Cours 2

Comment confirmer le progrès des personnes apprenantes

Ce cours propose une façon d'évaluer les acquis des personnes apprenantes en formation, en passant en revue les étapes d'une évaluation. Durant le cours, les participantes construiront une activité de démonstration.

Les cours débutent en octobre 2007

Pour plus d'information, communiquez avec Célinie Russell
(613) 842-5369, sans frais 1 877 464-0504
crussell@coalition.on.ca

Sommaire

La rentrée et le stress	1
Programme de perfectionnement des formatrices et formateurs	2
Idées et possibilités : Une équipe avant-gardiste! (CAF+)	3
Femmes en alpha : vers l'emploi	4
La police et l'alphabétisation	4
Enron, WorldCom, Conrad Black et le réseau sans but lucratif : quel lien?	5
J'ai lu pour vous... Le bilinguisme et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans deux langues : aspects pratiques	6
Changements à Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC)	7
Les formatrices complices	7
Jacqueline Socquer : gagnante d'un des prix communautaires de l'alphabétisation de Postes Canada	8
Un premier commissaire des Franco-Ontariens : un grand pas dans l'évolution des services en français en Ontario	10
Services en français : de nouveaux organismes désignés	11
Des fonds supplémentaires pour nos conseils scolaires	11
Des fonds supplémentaires pour l'éducation des adultes	11
À votre service : Le Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien (ROPFO)	12
Le Test de citoyenneté canadienne	13
Le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)	14
Les grandes femmes de l'Ontario français	15
Le « voyageur » : bien à nous	16

En janvier dernier, le Centre d'apprentissage et de formation PLUS (CAF+) lançait un programme de formation à distance (cyberapprentissage). Ce programme est déjà une réussite : plus de 80 clients ont participé à la première séance de trois mois. Grâce à ce service de formation adaptée, notre clientèle peut gérer elle-même son horaire afin de participer aux activités quand elle le veut et d'où elle le veut, que ce soit dans un centre (atelier), à la maison ou dans tout autre lieu ayant un accès Internet.

Alliant ressources et appuis, le programme veut faciliter l'accès à l'alphabétisation et à la formation de base à tous les francophones de l'Ontario. Encadrés par des mentors qualifiés, nos apprenants sont épaulés afin d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage.

L'expertise du CAF+ permet d'offrir plusieurs programmes en ligne :

- ▣ le perfectionnement du français grammatical, ainsi que du français des affaires;
- ▣ les activités en formation de base (niveaux 2 à 5) en français et en calcul;
- ▣ des cours crédités ou une préparation en vue de l'obtention d'une équivalence de la 12^e année;
- ▣ plusieurs miniformations d'un mois sur AlphaRoute, offertes en partenariat avec AlphaPlus (de nouvelles formations sont prévues en novembre 2007).

Nous cherchons activement de nouveaux partenaires en vue d'offrir la formation à distance à l'échelle de la province. Si l'offre vous intéresse, votre communauté et votre centre seront gagnants grâce à cette nouvelle technique d'apprentissage. Tout en augmentant vos heures-contact de service¹, vous pourrez, à titre de nouveau partenaire, offrir gratuitement à vos clients :

- ▣ le contenu d'apprentissage en ligne pour les préparer à obtenir leur équivalence de la 12^e année en français;
- ▣ une équipe de mentors expérimentés;
- ▣ l'accès à une vaste communauté virtuelle;
- ▣ la chance d'apprivoiser les nouvelles technologies de la communication dans un contexte agréable.

Ainsi, que ce soit pour des raisons d'horaires, de problèmes de transport ou d'obligations familiales, les apprenants qui ne peuvent s'intégrer à une formation typique seront quand même bien épaulés dans leur cheminement. La formation en ligne du CAF+ permet à chacun de nos partenaires de bien répondre aux besoins de sa clientèle et de sa communauté.

N'hésitez pas : communiquez avec nous aux coordonnées indiquées ci-dessous et un membre de notre équipe se fera un plaisir de vous convaincre que la formation en ligne du CAF+ est aussi un PLUS pour votre centre, et surtout pour vos apprenants!

Centre d'apprentissage et de formation PLUS (CAF+)

123, rue Pitt
Cornwall (Ontario)



Téléphone : 613-932-0165
Téléphone : 1 877 320-6663



Courriel : info@cafplus.ca



Personne-ressource : Rhéal Sabourin

¹Lorsque vous inscrivez un apprenant à ce programme, les heures d'apprentissage effectuées sur place, à votre centre, comptent dans vos heures-contact.

Femmes en alpha : vers l'emploi



Une nouvelle ressource pour les femmes en alphabétisation qui visent à occuper un emploi vient de voir le jour. *Les voix vers l'emploi* est une formation en ligne spécialement conçue à leur intention. La formation encourage les femmes à explorer toutes les possibilités qui leur permettraient d'accéder au marché du travail. Elles sont invitées à cheminer à leur rythme, seules ou en groupe.

Dans « Écouter », les femmes peuvent écouter, sur des enregistrements sonores, des femmes qui relatent leur expérience en alphabétisation en vue de se trouver un emploi.

Dans « Apprendre », des activités en ligne simples et bien pensées aident les femmes à découvrir leurs qualités personnelles, leur personnalité, leurs besoins et leurs préférences. Les femmes peuvent aussi y explorer les divers emplois et possibilités de carrière. De plus, cette section offre onze activités en ligne pour apprendre à développer des réseaux et à trouver un emploi.

Dans « Enregistrer », les femmes sont invitées à enregistrer sur bande sonore leur expérience en alphabétisation ou en recherche d'emploi, d'où le nom du site.

Enfin, sous l'onglet « Fureter », les femmes peuvent explorer tous les mots reliés à la recherche d'emploi.

Le site est bien fait, très accessible, facile à naviguer. Les textes sont écrits en langage simple et clair. Certaines femmes à la recherche d'un emploi dans vos groupes pourraient peut-être profiter de ce site. Vous êtes invitées à y aller faire un tour, afin d'explorer cette possibilité.

Les voix vers l'emploi, un projet du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉAF) et les organismes partenaires de FADAFEM (Femmes, technologies d'apprentissage et marché du travail).



<http://emploi.cdeacf.ca>

La police et l'alphabétisation



L'Association canadienne des chefs de police (ACCP) a lancé cet été un projet de sensibilisation à l'alphabétisation. Elle entend collaborer avec diverses organisations en alphabétisation, des administrations publiques, des groupes communautaires et des organismes policiers au Canada pour accroître la sensibilisation des agents de police à la réalité des personnes peu alphabétisées. L'ACCP est consciente que le manque de compétences en écriture et en lecture peut avoir de profondes répercussions sur les interactions des victimes, des suspects, des témoins et des membres de la collectivité avec le système de la justice. Le projet devrait aboutir à un manuel de ressources pour les services de police, manuel qui sera intégré dans la trousse de formation et de perfectionnement des policiers.

L'ACCP a créé un comité consultatif pour ce projet auquel siègent notamment M. Charles Ramsey, ancien directeur de la BDAA, et M^{me} Avis Glaze, du Secrétariat de la littératie et de la numératie du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

L'ACCP mérite des félicitations pour ce projet. Notre société doit prendre au sérieux le droit fondamental de tous d'avoir facilement accès au service de police et au système de justice. Nombre d'agents de police sur le terrain savent qu'ils côtoient régulièrement des personnes avec un bas niveau de compétences en littératie. La formation pourrait les outiller afin de communiquer efficacement avec ces personnes et mieux les guider et les aider.

Peut-être que, dans un proche avenir, des centres seront-ils invités, ou pourront-ils s'inviter, au poste de police local pour donner une courte formation sur les réalités et les besoins des personnes ayant un bas niveau de compétences en littératie. Ce genre de contact pourrait même mener à une forme de collaboration où les policiers pourraient aiguiller des apprenants potentiels vers les centres d'alphabétisation.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez visiter le site Web de l'ACCP au <http://www.cacp.ca/>

RÉFÉRENCES

ACCP (2 mai 2007). « L'ACCP lance un projet de sensibilisation à l'alphabétisation », communiqué de presse. En ligne : <http://www.cacp.ca/english/download.asp?id=956>

ACCP (21 juin 2007). « L'ACCP lance un Comité consultatif pour l'initiative pour l'alphabétisation », communiqué de presse. En ligne : http://www.cacp.ca/english/News%20Releases/Literacy/Literacy_Media_Release_French_Version2%20_5_%20_2_.pdf



Enron, WorldCom, Conrad Black et le réseau sans but lucratif : quel lien?



Conrad Black

Les scandales d'Enron, de WorldCom et de la compagnie de Lord Conrad Black, Hollinger International, font les manchettes depuis des années dans certains cas, depuis des mois dans d'autres. Nous sommes fascinés et outrés par les déboires de ces compagnies et de leurs dirigeants.

Mais quel lien y a-t-il avec le réseau sans but lucratif? Malheureusement, ce ne sont pas les grosses sommes d'argent. Ce ne sont pas non plus les scandales, pas dans notre réseau en tout cas. Le rapport avec notre réseau réside tout simplement dans le fait que ces compagnies avaient un conseil d'administration, ou l'équivalent, et que les membres de ces conseils d'administration ont été éclaboussés par ces scandales. Ils ont perdu leur réputation et des sommes d'argent considérables. Or, les centres d'alphabétisation, membres de la Coalition francophone, ont aussi un conseil d'administration, et les membres de ces conseils seront également tenus responsables des problèmes de l'organisation, le cas échéant.

Il y a des leçons à retenir en étudiant le comportement des administrateurs des compagnies précitées. Trois administrateurs de Hollinger International ont avoué en cour ne pas avoir été au courant de ce qui se passait dans l'entreprise. Ils ont admis qu'ils n'avaient pas lu au complet les documents qu'on leur avait présentés lors des réunions, trop peu fréquentes d'ailleurs. C'est ainsi que, dans ces documents, de multiples références à plusieurs millions de dollars payés illégalement aux dirigeants ont passé inaperçues. Les administrateurs ont signé ces documents, donnant ainsi leur approbation à des transactions illégales (Brieger, 2007).

Souvent, les membres des conseils d'administration d'entreprises comme Enron et Hollinger International acceptent de siéger à ces conseils pour le prestige. Mais il en est tout autrement des membres des conseils d'administration des petites organisations qui œuvrent à l'échelle locale; ils font du bénévolat, tout aussi important qu'exigeant, parce qu'ils croient en la mission de l'organisme et veulent faire leur part pour améliorer leur communauté. Ce bénévolat est irremplaçable, et son importance mérite d'être soulignée.

Il importe que les administrateurs, tant d'organisations puissantes comme Hollinger International que d'organisations importantes pour la communauté comme les centres d'alphabétisation, soient conscients de leurs responsabilités. Bien qu'ils ne soient pas personnellement responsables des contrats, des actions ou des omissions de l'organisation qu'ils servent, ils seront tenus responsables de ses actes ou de son inaction s'il survient un problème, financier ou autre, car ils doivent faire preuve de compétence et de diligence. Les administrateurs sont également responsables des manquements à leurs obligations fiduciaires envers l'organisme et peuvent aussi être tenus personnellement responsables des manquements à des dispositions législatives. Alors, comment peut-on éviter des erreurs? Voici ce qu'on recommande :

Lisez bien les documents qui vous sont envoyés et assurez-vous d'en bien saisir le contenu. Les documents sont trop volumineux? Le délai pour en faire la lecture est trop court? Demandez alors au président ou à la présidente du CA d'annuler la réunion, ou abstenez-vous de voter. Vous avez le droit d'avoir un délai raisonnable pour lire et comprendre les documents. De son côté, la direction générale a l'obligation de s'assurer que les documents sont clairs et qu'ils parviennent aux administrateurs suffisamment à l'avance pour leur permettre de les lire au complet avant la réunion du CA.

Posez toutes les questions que vous jugez nécessaires. Le CA doit établir une relation de confiance mutuelle avec la direction générale. Or, cette confiance repose sur une ouverture de part et d'autre, ouverture à des questions et à des explications. Les administrateurs ne peuvent faire confiance sans vérification, sinon ils se soustrairaient à leurs responsabilités (Brieger, 2007).

Voici des ressources qui expliquent en détail les devoirs et les responsabilités des administrateurs :

Conseil des ressources humaines pour le secteur bénévole et communautaire (RHSBC). *Responsabilités en gestion des ressources humaines du conseil d'administration*. En ligne : http://www.hrvs-rhsbc.ca/hr_overview/pg002_f.cfm

Industrie Canada. *Guide à l'intention des administrateurs des sociétés à but non lucratif (Droits, Fonctions et Pratiques)*. En ligne : <http://strategis.ic.gc.ca/epic/site/cilp-pdci.nsf/fr/cl00689f.html>

RÉFÉRENCE

P. Brieger (14 juillet 2007). « Black Case a Harsh Lesson for Directors », *Ottawa Citizen*, p. D2.

Le bilinguisme et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans deux langues : aspects pratiques

T. Dufresne et D. Masny (2006), « Multiple literacies: Linking the research on bilingualism and biliteracies to the practical », *Paediatrics & Child Health*, vol. 11, n° 9, p. 577-580.

Cet article sur le bilinguisme et l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans une langue seconde chez les enfants fait référence à des concepts très applicables aux services qu'offrent les membres de la Coalition.

La recherche démontre clairement que le processus du développement du langage diffère chez les enfants bilingues et chez ceux qui ne parlent qu'une langue. À certaines phases du processus, les enfants bilingues semblent apprendre plus lentement que les enfants monolingues, mais il n'en est rien. Il faut savoir que les tests de littératie pour enfants sont conçus en fonction d'enfants unilingues; ils ne permettent donc pas de tester adéquatement le développement langagier de l'enfant bilingue. À la suite de tels tests, il arrive qu'on diagnostique faussement un trouble de développement du langage chez des enfants bilingues. Les formateurs et formatrices en contact avec des parents d'enfants bilingues peuvent alerter ceux-ci à propos de ces écueils potentiels.

Les études menées sur le sujet indiquent que les enfants qui apprennent à lire et à écrire dans les deux langues sont avantagés, entre autres en ce qui a trait à la lecture. Lors des tests, ils donnent une version très détaillée d'une histoire, alors que les enfants monolingues en donnent une version plus condensée. Ils retirent aussi de leur apprentissage des avantages sur le plan cognitif (c'est-à-dire en ce qui concerne les connaissances).

Chez les enfants présentant des difficultés d'apprentissage de la langue, le problème ne réside pas dans leur bilinguisme; il se manifeste dans les deux langues. À l'oral, souvent ces enfants excellent dans les deux langues. Ces difficultés d'apprentissage ne sont pas exacerbées par le bilinguisme et n'empêchent aucunement l'apprentissage d'une deuxième langue.

Les difficultés deviennent évidentes lors de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ces enfants ont besoin d'un soutien accru lors de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, que ce soit dans une langue ou dans l'autre, comme n'importe quel enfant qui a des difficultés d'apprentissage. Il est déconseillé de placer les enfants qui éprouvent ce type de difficultés dans une école d'immersion. Mieux vaut pour eux apprendre à lire et

à écrire dans une seule langue. Ici encore, les formateurs et les formatrices en contact avec des parents d'enfants bilingues peuvent mettre en garde ces parents contre ces difficultés.

Pour les enfants sans problèmes d'apprentissage, le bilinguisme constitue un atout. Les auteures de l'article recommandent que, dans les familles bilingues, chaque parent parle le plus souvent possible dans sa langue maternelle aux enfants. Les enfants sont ainsi exposés aux deux langues, mais toujours avec le même parent, ce qui réduit le risque d'ambiguïté. Elles proposent également que les parents dont la langue maternelle est autre que la langue scolaire de leurs enfants continuent à dialoguer dans leur langue maternelle à la maison.

Une dernière réflexion des auteures nous amène directement sur le terrain des programmes d'alphabétisation familiale. Leur recherche leur a permis de constater que les enfants exposés à une deuxième langue dans des programmes préscolaires commencent l'école avec un vocabulaire plus riche que les autres enfants. Dans un milieu où le français est minoritaire, les programmes d'alphabétisation familiale jouent assurément un rôle d'exposition au français pour les enfants qui y participent. Les formateurs et formatrices de ces programmes peuvent se familiariser avec ces résultats de recherche sur les enfants bilingues afin de pouvoir guider et rassurer au besoin les parents qui participent à leurs programmes.

Les membres de la Coalition francophone qui accueillent des parents bilingues, parfois des Néo-Canadiens, peuvent également partager ces informations avec eux, lorsqu'elles sont pertinentes.



Changements à Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC)

Le personnel de RHDSC a réfléchi à la meilleure structure à adopter pour que l'organisation puisse bien s'acquitter de son mandat. Certaines décisions ont donc été prises concernant la nouvelle structure de la Direction générale des compétences et de l'emploi, direction qui inclut maintenant l'alphabétisation. La nouvelle structure est entrée en vigueur le 4 septembre 2007.

Parmi les principaux changements, on trouve :

- l'intégration du Bureau national de l'alphabétisation et de l'apprentissage à la Direction des partenariats en milieu de travail;
- la création d'une nouvelle division au sein de la Direction des mesures actives d'emploi, qui sera chargée de veiller à la gouvernance et à la responsabilisation dans le cadre des nouvelles ententes relatives au marché du travail et des ententes déjà en cours avec les provinces et les territoires;
- la fusion des divisions de l'Initiative d'innovation en matière de compétences en milieu de travail et de l'Initiative d'innovation pancanadienne en vue de former une seule équipe qui relèvera de la Direction des partenariats en milieu de travail;
- la création d'une direction chargée de l'intégration au marché du travail dont relèveront les divisions chargées de la reconnaissance des titres de compétences étrangers, de la mobilité de la main-d'œuvre et de l'information sur le marché du travail;
- la création de la Direction des travailleurs étrangers temporaires dont relèveront les divisions responsables des politiques, des opérations et de la législation;
- la création de la Direction de l'intégrité et des services de gestion de la Direction générale dont relèveront les divisions responsables de la gestion organisationnelle et de la liaison avec Service Canada, ainsi que l'Unité intégrée chargée du suivi financier des subventions et des contributions pour l'ensemble de la Direction générale;
- la création d'une division de planification dans la direction de Politique des programmes, Planification et Coordination;
- l'affectation d'un sous-ministre adjoint délégué à la Direction générale des compétences et de l'emploi dont les fonctions seront précisées au moment de sa nomination.

Vous pouvez consulter le site Web de RHDSC pour obtenir d'autres précisions sur ces changements.

Les formatrices complices

Venez vous joindre à ce groupe!

Les formatrices complices

Groupe virtuel de partage de ressources d'enseignement et d'apprentissage (ressources didactiques)

Pensez-vous que vos ressources et vos idées n'ont aucun intérêt pour d'autres formatrices?

Vous vous trompez!

Elles représentent de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire pour d'autres.

Partageons nos connaissances et notre expertise!

Tout le réseau en sortira enrichi, en particulier les personnes apprenantes, qui sont au cœur de notre profession.

Pour qui?

Toutes les formatrices et formateurs de notre réseau

Quoi?

- des références à des ressources (documents et sur Internet)
- des ressources (par exemple des feuilles d'exercices)
- des idées d'activités décrites dans vos mots
- tout ce qui aide à l'enseignement et à l'apprentissage

Comment?

Vous m'envoyez vos ressources et je les partage avec tous les membres du groupe. Des commentaires pourront être circulés de la même manière.

Pour vous joindre

Envoyez-moi un courriel disant « Oui! Je veux être complice! »

crussell@coalition.on.ca

JACQUELINE SOCQUER : GAGNANTE D'UN DES PRIX COMMUNAUTAIRES DE L'ALPHABÉTISATION DE POSTES CANADA



C'est avec une grande fierté que la Coalition francophone vous annonce que M^{me} Jacqueline Socquer fait partie des gagnants des Prix communautaires de l'alphabétisation 2007 de Postes Canada. M^{me} Socquer est une apprenante au Centre d'alphabétisation à La P.A.G.E d'Alexandria, un membre de la Coalition francophone. Elle a gagné dans la catégorie Accomplissement personnel (français). On lui remettra une récompense de 300 \$, ainsi qu'un certificat de mérite personnalisé et encadré.

Le Prix de l'Accomplissement personnel est remis aux adultes qui ont fait face à des problèmes parce qu'ils avaient de la difficulté à lire ou à bien écrire dans l'une des deux langues officielles du Canada (français ou anglais). Ils ont tout fait pour améliorer leurs aptitudes en lecture et en écriture, ce qui a contribué à améliorer leur vie.

En soulignant les efforts de ceux qui œuvrent en alphabétisation et en partageant avec un large auditoire les histoires réelles des apprenants, les Prix communautaires d'alphabétisation de Postes Canada sensibilisent le public à la cause de l'alphabétisation, à ses défis et à ses réussites.



Le site de Postes Canada présente M^{me} Socquer ainsi :

« Issue de parents pauvres, Jacqueline fréquente une classe spéciale et subit de l'humiliation. Placée en famille d'accueil anglophone à seize ans, son français se dégrade.

Après avoir travaillé pendant de nombreuses années à faible salaire, elle retourne s'alphabétiser pour se rééduquer dans sa langue maternelle. Madame Socquer a réussi à vaincre sa timidité, s'est fait des amis, elle a appris l'informatique et elle a motivé une amie à s'inscrire en alphabétisation. »



M^{me} Linda Hamelin, directrice du Centre d'alphabétisation à La P.A.G.E., épingle la récipiendaire du prix, M^{me} Jacqueline Socquer.



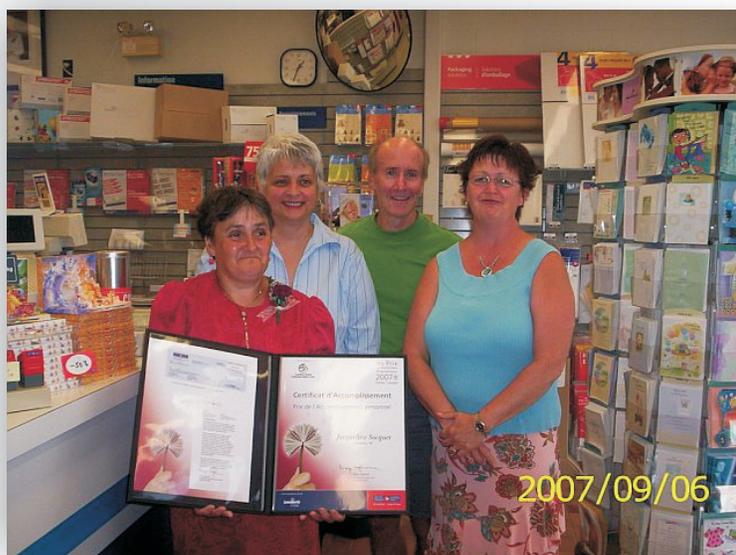
De gauche à droite, Jacqueline Socquer et Hazel, l'employée de Postes Canada d'Alexandria..

Voici un extrait du texte de M^{me} Socquer.

Ma vie a été pénible par moment mais maintenant je connais des jours meilleurs et c'est grâce au Centre d'alphabétisation si je vais mieux. L'an passé, j'ai raconté à une amie comme j'aimais apprendre toutes sortes de choses au Centre et je lui ai suggéré de venir au cours avec moi. Après mûre réflexion, elle a consenti à se présenter à une classe d'alphabétisation. Elle a tellement aimé l'ambiance du Centre qu'elle assiste à des cours depuis ce jour. Comme elle était peu alphabétisée, les cours qu'elle suit au Centre lui aident beaucoup à perfectionner sa lecture et son écriture. Elle en est ravie.

Aujourd'hui, je suis tellement contente de fréquenter le Centre et d'apprendre à bien parler et écrire le français et à me débrouiller en mathématiques. En plus, je suis fière d'avoir donné le goût à une autre personne de venir au Centre pour s'instruire elle aussi.

À la maison, je me suis procurée un ordinateur que j'aime beaucoup utiliser tous les jours si possible. De cette façon, ma vie personnelle et familiale est beaucoup plus agréable. (Reproduit avec permission)



De gauche à droite, Jacqueline Socquer, Madeleine Aubin, animatrice, Albert O'Connell, trésorier du conseil d'administration et Linda Hamelin, directrice, tous du Centre d'alphabétisation à La P.A.G.E.



**La Coalition francophone félicite
chaleureusement M^{me} Socquer.**

Voir le site des Prix de l'alphabétisation de Postes Canada en ligne :

http://www.canadapost.ca/personal/corporate/about/community/literacy/literacy_awards/default_2007-f.asp

UN PREMIER COMMISSAIRE DES FRANCO-ONTARIENS : UN GRAND PAS DANS L'ÉVOLUTION DES SERVICES EN FRANÇAIS EN ONTARIO¹



François Boileau

Photo : Étienne Ranger, La Nouvelle

Le premier commissaire aux services en français de l'Ontario vient d'être sélectionné. En effet, la ministre déléguée aux Affaires francophones, Madeleine Meilleur, a annoncé, le 1^{er} août, la nomination de M. François Boileau à ce poste important pour les francophones de la province.

C'est le 20 novembre 2006 que le premier ministre Dalton McGuinty, dans le cadre d'une cérémonie marquant le 20^e anniversaire de la *Loi sur les services en français*, a annoncé son intention de créer le Commissariat aux services en français.

Pourquoi ce nouveau commissariat est-il important pour les Franco-Ontariens? Ce poste est un pas de plus dans la progression de l'Ontario français et favorise l'accès aux services gouvernementaux en français en Ontario, ainsi que la qualité de ces services. Le commissaire fera des recommandations à l'Assemblée législative afin de l'amener à améliorer les services en français. Le nouveau commissariat aura principalement les fonctions suivantes :

- Mener des enquêtes sur l'observation de la *Loi sur les services en français*, de sa propre initiative ou par suite de plaintes;
- préparer des rapports sur les résultats des enquêtes;
- surveiller les progrès accomplis par les organismes gouvernementaux en ce qui concerne la prestation des services en français;
- conseiller la ministre déléguée aux Affaires francophones sur des questions liées à la loi.

Le Commissariat aux services en français devrait être un outil de taille pour assurer le développement de la communauté franco-ontarienne. Le commissaire sera en mesure « de trouver des mesures novatrices, de fournir des services et de cerner les besoins de la communauté [francophone]² ».

M. François Boileau semble en mesure de relever ce défi. Avocat de formation, il a agi durant quatre ans à titre de conseiller juridique pour le compte du Commissariat aux langues officielles. Auparavant, il a travaillé pour la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), organisme qu'il a représenté en cour d'appel dans l'affaire de l'Hôpital Montfort³. Sa feuille de route en matière de droits linguistiques est donc particulièrement bien remplie.

Le Commissariat relève de la ministre déléguée aux Affaires francophones (à l'Office des affaires francophones). Puisque le nouveau commissaire sera responsable des plaintes relatives à l'observation de la *Loi sur les services en français*, l'Office des Affaires francophones pourra se concentrer sur les questions se rapportant à l'offre active de services en français au gouvernement et à la représentation de l'Ontario dans la francophonie canadienne et internationale⁴.

Précisons le mandat de l'Office des affaires francophones. Ces principales fonctions se résument ainsi :

- appuyer la ministre déléguée aux Affaires francophones dans le développement des services en français et l'élaboration des politiques et des programmes qui répondent aux besoins des francophones de l'Ontario;
- offrir des conseils d'expert sur les questions qui touchent les francophones et la prestation des services en français;
- recueillir et garder des renseignements sur la communauté francophone de l'Ontario;
- fournir à la communauté des renseignements qui l'aideront dans ses initiatives de représentation et de développement;
- agir comme lien entre la communauté francophone, les ministères et les organismes gouvernementaux.

Le Commissariat aux services en français de l'Ontario diffère du Commissariat aux langues officielles en ce que ce dernier fonctionne au niveau fédéral : le commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser, travaille à favoriser un dialogue constructif entre les anglophones et les francophones du Canada.

La Coalition francophone encourage les lecteurs de ce bulletin à profiter pleinement du Commissariat aux services en français de l'Ontario. Dès que le Commissariat mettra un site Web en ligne, nous vous en aviserons. Si vous désirez déposer une plainte sur les services en français, vous devrez continuer à communiquer avec l'Office des affaires francophones jusqu'à l'achèvement de la transition des services.

« La communauté franco-ontarienne ne s'est développée que par ses institutions. La création du Commissariat aux services en français et la nomination de M. Boileau symbolisent la progression récente de l'Ontario français et constituent un jalon marquant dans l'histoire récente de la communauté franco-ontarienne » (Gaétan Gervais, historien de l'Ontario français et membre fondateur de l'Institut franco-ontarien)⁵.

¹Merci à A. Cantin pour ce titre. Voir A. Cantin (15 août 2007), « Le commissaire des Franco-Ontariens », *Le Voyageur*. En ligne : <http://www.levoyageur.ca/archives/4011/editorial.htm>

²Commissariat aux langues officielles (1^{er} août 2007). « Nomination d'un commissaire aux services en français en Ontario : un tournant significatif pour la communauté franco-ontarienne ». En ligne : http://www.ocol-clo.gc.ca/html/communiquer_release_01082007_f.php

³APF (10 août 2007). « François Boileau : premier commissaire aux services en français de l'Ontario », *La Nouvelle*. En ligne : <http://www.journallanouvelle.ca/article-128893-Francois-Boileau-premier-commissaire-aux-services-en-francais-de-lOntario.html>

⁴A. Cantin (15 août 2007). « Le commissaire des Franco-Ontariens », *Le Voyageur*. En ligne : <http://www.levoyageur.ca/archives/4011/editorial.htm>

⁵Office des affaires francophones (1^{er} août 2007). Communiqué : « Le gouvernement McGuinty nomme le premier commissaire aux services en français ». En ligne : <http://www.ofa.gov.on.ca/francais/qui-annonces-010807.html>

RÉFÉRENCE : Office des affaires francophones (1^{er} août 2007). Communiqué : « Le gouvernement McGuinty nomme le premier commissaire aux services en français ». En ligne : <http://www.ofa.gov.on.ca/francais/qui-annonces-010807.html>

Services en français : de nouveaux organismes désignés

Huit nouveaux organismes ontariens ont été désignés bilingues en vertu de la *Loi sur les services en français* en juillet dernier. Nous, les francophones de la province, serons mieux servis dans notre langue. Il y a maintenant 209 organismes désignés à travers la province qui offrent fièrement leurs services en français. Cinq des organismes nouvellement désignés sont à Ottawa, deux à Sudbury et un à Nickel Belt (près de Sudbury).

La *Loi sur les services en français* garantit le droit de recevoir des services en français du gouvernement provincial dans les principaux bureaux des ministères, des agences, des conseils et des commissions du gouvernement et ses bureaux situés dans 24 régions désignées de la province. Cette loi permet aussi à des organismes financés par des fonds publics d'être désignés comme prestataires de services en français.

Ce sont les organismes eux-mêmes qui ont demandé la désignation. Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones, explique que « ...les désignations garantissent aux francophones des services en français de qualité. Une désignation nécessite beaucoup de temps et d'efforts et témoigne du désir des organismes communautaires d'assurer à la population francophone une meilleure qualité de vie » (OAF, 2007).

Félicitations à ces organismes, qui ont pris le temps de franchir toutes les étapes du processus afin de mieux servir les francophones de leur communauté.

Pour obtenir une liste complète des organismes désignés, veuillez consulter le site suivant : http://www.e-laws.gov.on.ca/html/regs/french/elaws_regs_930398_f.htm

Pour avoir de plus amples renseignements sur la *Loi sur les services en français*, veuillez consulter le site suivant : <http://www.ofa.gov.on.ca/francais/loi.html>

RÉFÉRENCES

Office des affaires francophones (OAF) (12 juillet 2007). « Le gouvernement McGuinty accroît l'offre de services pour une communauté francophone plus forte et plus saine. La désignation de huit nouveaux organismes donne aux Ontariens et Ontariennes un meilleur accès aux services sociaux et de santé en français ». Communiqué de presse. En ligne : <http://www.ofa.gov.on.ca/francais/qui-annonces-120707.html>

Office des affaires francophones (OAF) (12 juillet 2007). « Désignation de huit nouveaux organismes de paiement de transfert en vertu de la *Loi sur les services en français* », document d'information. En ligne : <http://www.ofa.gov.on.ca/francais/qui-annonces-120707-docdinfo.html>

Des fonds supplémentaires pour nos conseils scolaires

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé, le 14 août dernier, un investissement supplémentaire de 309 millions de dollars aux conseils scolaires de la province pour les deux prochaines années. Ces fonds serviront notamment à couvrir les véritables coûts des services assurés par le personnel suppléant, selon les dires de M. Paul Taillefer, président de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens¹. Les trois conseils scolaires francophones de l'Est ontarien, par exemple, toucheront 4,8 millions de dollars avec ces fonds supplémentaires. Voilà de bonnes nouvelles pour l'éducation des Franco-Ontariens en général. Une portion de ces fonds pourrait être attribuée à l'éducation des adultes et à d'autres priorités locales. Pour plus d'information, voir le communiqué du gouvernement au <http://www.premier.gov.on.ca/news/Product.asp?ProductID=1606&Lang=FR>

¹ « 309 millions \$ supplémentaires pour les écoles ontariennes », *Le Droit*, 18 août 2007.

Des fonds supplémentaires pour l'éducation des adultes

Le 30 août, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement supplémentaire de 18 millions de dollars pour l'éducation des adultes. Voici la composition de ce nouvel investissement :

- 7 millions de dollars de plus aux conseils scolaires afin qu'ils puissent offrir des cours aux adultes inscrits à des programmes de formation continue;
- 4,2 millions de dollars (somme accordée par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration) aux conseils scolaires pour qu'ils puissent offrir aux adultes des cours d'anglais et de français langue seconde;
- 1,7 million de dollars pour des projets pilotes qui donneront des crédits du secondaire à de nouveaux arrivants pour la maîtrise de leur langue maternelle;
- 5 millions de dollars supplémentaires pour des programmes de rattrapage scolaire au profit des adultes qui ont quitté l'école avant d'obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Pour de plus amples renseignements, voir le communiqué du gouvernement au http://ogov.newswire.ca/ontario/GPOF/2007/08/30/c3895.html?lmatch=&lang=_f.html

À VOTRE SERVICE



Le Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien (ROPFO)

.....
.....
www.ropfo.ca

Connaissez-vous le ROPFO, le Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien? Nous en avons déjà parlé dans ces pages, mais le site Web de l'organisme a fait peau neuve et il présente plusieurs projets intéressants et utiles pour votre enseignement. Le ROPFO, vous vous rappelez, offre des ressources variées sur les Franco-Ontariens, sur notre histoire et notre culture. Ces ressources sont intéressantes à plusieurs titres : les formateurs et formatrices peuvent y puiser de l'inspiration pour des idées de projets, et les personnes apprenantes peuvent y découvrir notre histoire de façon intéressante et attrayante.

Organisme à but non lucratif, le ROPFO a pour objectif de représenter le patrimoine franco-ontarien. Qu'est-ce que le patrimoine? C'est « [l']ensemble des biens, des réalisations transmises collectivement par les ancêtres; [l']héritage commun d'une collectivité » (Antidote). Le patrimoine franco-ontarien, c'est aussi le point commun qui relie tous les Franco-Ontariens. Notre histoire, notre culture, nos noms de lieux, notre langue et notre façon particulière de parler méritent d'être préservés, d'être rappelés à l'esprit et d'être mis en valeur. C'est ce que le ROPFO tente de faire.

Voici un aperçu des ressources sur le site de cet organisme. Jetez-y un coup d'œil : ça en vaut le détour!

- 👉 **Expomédiatour III** est une série d'expositions provinciales soulignant les 400 ans de présence française en Ontario. Vous pouvez visiter cette exposition itinérante en ligne et vérifier si elle sera présentée dans votre communauté. On vous invite à communiquer avec le ROPFO si vous désirez que l'exposition se rende dans votre communauté.
- 👉 **Francorigines** permet à tous de vivre l'expérience de la Nouvelle-France sur le territoire actuel de l'Ontario. On peut y découvrir les faits et les personnages historiques, les lieux de mémoire et la trace des explorateurs et des colons, ainsi que faire une visite virtuelle touristique. On y retrouve aussi des jeux, des cours d'apprentissage interactifs et des idées d'activités!
- 👉 **Ressources franco-ontariennes** offre une foule de renseignements sur l'Ontario français, dont une chronologie franco-ontarienne et une série de portraits des francophones qui ont marqué notre histoire (dans la section « Biographies »).
- 👉 **Champlain : Voyages dans la francophonie canadienne** propose une exposition virtuelle sur Samuel de Champlain et toute son époque. Ceux et celles qui ont lu le roman historique *Hélène de Champlain* (de Nicole Fyfe-Martel) auront du plaisir à suivre les traces d'Hélène et de son amant, Ludovic.

Enfin, l'exposition intitulée *La Francophonie ontarienne : d'hier à aujourd'hui* donne un aperçu global de l'histoire franco-ontarienne.

Vous trouverez toutes ces ressources sur le site Web du ROPFO : <http://www.ropfo.ca>/ Cliquez sur l'onglet « Qu'est-ce que le patrimoine franco-ontarien? ». Bonnes découvertes!



2445, boulevard St-Laurent
Bureau B151
Ottawa (Ontario) K1G 6C3
613-567-6363

Le Test de citoyenneté canadienne

Voici un test drôlement important pour les nouveaux arrivants. Des résultats préliminaires d'une recherche de la Coalition francophone indiquent que des apprenants néo-canadiens dans notre réseau désirent passer le Test de citoyenneté canadienne. Et c'est tout un défi pour eux. En serait-il de même pour vous?

Tentez donc de répondre à quelques questions typiques que l'on retrouve dans le Test (le vrai test se compose de 20 questions). Votre note vous surprendra peut-être! (Les réponses se trouvent à la page 14.)

1. À quel moment les colons français ont-ils fondé les premières communautés sur le Saint-Laurent?

- a. Au XIII^e siècle
- b. Au XVIII^e siècle
- c. Au XX^e siècle
- d. Au début du XVII^e siècle

2. Que promet-on en prêtant le Serment de citoyenneté?

- a. Allégeance à la Reine, observer les lois canadiennes et effectuer les tâches d'un Canadien
- b. D'être fidèle à la Reine
- c. De respecter les lois canadiennes
- d. D'assumer ses responsabilités en tant que citoyen canadien

3. Quels sont les trois océans ceinturant le Canada?

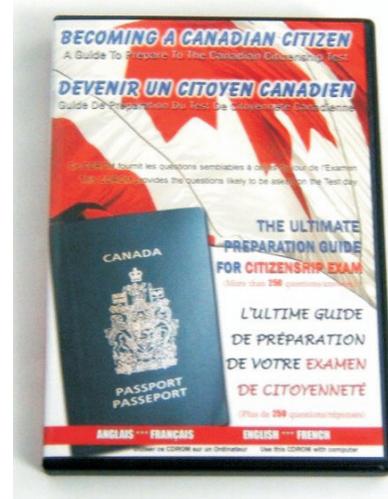
- a. Atlantique, Arctique et Bering
- b. Atlantique, Arctique et Pacifique
- c. Pacifique, Indien et Atlantique
- d. Hudson, Pacifique et Atlantique

4. Nommez un fleuve important coulant au Québec.

- a. Le fleuve Fraser
- b. Le fleuve Saint-Laurent
- c. Le Niagara
- d. La baie d'Hudson

5. Quel parti fait office d'opposition officielle au niveau fédéral?

- a. Le Nouveau Parti démocratique
- b. Le Parti libéral
- c. Le Parti indépendant
- d. Le Parti conservateur



Que pensez-vous de vos résultats? Personnellement, je n'étais pas fière de mon rendement. Or, je suis en bonne compagnie : très peu de Canadiens réussiraient à passer le test.

Une étude de la firme COMPAS¹ menée en 2001 révèle, en effet, que moins d'un Canadien sur cinq passerait le test de citoyenneté canadienne. Seulement 17 % d'entre nous peuvent répondre correctement à 6 des 10 questions posées pour la recherche. Notez que le véritable test de citoyenneté comporte 20 questions. Soulignons que 14 % des Canadiens ne peuvent répondre à aucune des questions correctement. Et je garde la pire nouvelle pour la fin de cette triste litanie : moins de 1 % peuvent répondre correctement à toutes les 10 questions utilisées lors de cette étude!

Les Néo-Canadiens qui fréquentent nos centres font donc face à tout un défi. Il leur faut passer ce test somme toute assez difficile. Les formatrices et formateurs ont aussi tout un défi, notamment pour trouver des ressources utiles écrites dans un langage clair et simple à un niveau pertinent pour les apprenants de notre réseau. Un des besoins que les gens ont exprimés lors de la recherche qu'a entreprise la Coalition francophone sur les besoins particuliers des Néo-Canadiens était d'obtenir de l'appui pour passer ce test. Dès 2008, la Coalition francophone publiera un document pour combler cette lacune.

Entre-temps, vous pouvez vous exercer sur le site de la bibliothèque municipale de Richmond au <http://www.yourlibrary.ca/citizenship>. Ce site abrite des tests de pratique gratuits et en français pour le Test de citoyenneté canadienne. Les questions à choix multiples sont tirées du site « Regard sur le Canada » de 2006, sur lequel repose le test (<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/regard/index.asp>).



Pour plus d'information sur le test, allez sur le site de Citoyenneté et Immigration Canada : <http://www.cic.gc.ca/>

¹ COMPAS (June 21, 2001), « I am Canadian? Canada Day Poll : A COMPAS Report to Global TV-Ottawa Citizen ». En ligne : <http://www.compas.ca/docs/010621-CitizenshipPollForGlobal-P.htm> 2

Réponses aux questions

1. d
2. a
3. b
4. b
5. b

Le Test provincial de compétences linguistiques, communément appelé le TPCL, est un test obligatoire pour tous les élèves qui ont terminé la 9^e année. Pour les jeunes du secondaire, il est donc administré en 10^e année. Il arrive que les apprenants adultes doivent également écrire le TPCL : c'est une exigence pour obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO). Tous ceux qui veulent obtenir ce diplôme écrivent aussi d'autres tests, entre autres pour vérifier leurs habiletés en mathématiques. Pour obtenir un DÉSO, il faut satisfaire à 32 exigences. Les informations ci-dessous sur le TPCL viennent du site Web de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE).

Le TPCL vise à établir si les apprenants ont acquis les habiletés en écriture et en lecture qu'ils doivent maîtriser à la fin de la 9^e année ou son équivalent. Ces habiletés sont considérées comme les fondements de la réussite dans tous les cours au secondaire. Du même coup, le test permet de déterminer si un apprenant a besoin de maîtriser certaines habiletés et de s'y exercer avant de continuer ses études.

Je vous invite à écrire le test pour voir où vous vous situez. Vous serez alors plus en mesure de vous mettre dans la peau de l'apprenant adulte qui veut tenter de l'écrire, et plus en mesure aussi de le guider.

Pour obtenir un test en vue de le passer vous-même ou de le remettre aux apprenants adultes qui se sentent prêts à l'écrire, mais qui veulent d'abord s'exercer, consultez le site suivant :

<http://www.eqao.com/Parents/Secondary/10/10.aspx?Lang=F&Aud=Parents&App=&gr=10&yr=>



Les grandes femmes de l'Ontario français



Les grandes femmes de l'Ontario français : Madeleine de Roybon D'Allonne, Elizabeth Bertrand, Élisabeth Bruyère, Marie-Rose Turcot, une quintuplée Dionne, Laure Rièse et la Franco-Ontarienne de l'avenir. Dessin réalisé par Satch, 2007. Reproduit avec la permission du Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien (ROPFO). En ligne : <http://ropfo.ca/expomediatur/>

***Madeleine de Roybon D'Allonne (1646-1718)** : C'est la première femme propriétaire connue de l'actuel Ontario. Elle construisit une maison et des granges où elle se consacra à la culture agricole et à l'élevage du bétail. Elle y établit aussi un petit poste de traite. (Fiducie du patrimoine ontarien. En ligne : http://www.heritagefdn.on.ca/userfiles/HTML/nts_1_5765_2.html). Il paraît que Madeleine de Roybon D'Allonne était célibataire¹!

***Élizabeth Bertrand (1762-1827)** : Femme d'origine métisse, elle devient une importante femme d'affaire, avec son entreprise de traite de fourrure la Compagnie Mackinac. Elle parle couramment l'anglais et le français, ainsi que plusieurs langues autochtones (ROPFO, Ressources franco-ontariennes - En ligne : <http://www.ropfo.ca/rfo/bertrand.html>)

***Élisabeth Bruyère (1818-1876)** : Une religieuse de la congrégation des Sœurs Grises de la Croix de Bytown, elle ouvre le premier hôpital de la région et une école bilingue. Elle enseigne toute sa vie et les Sœurs Grises, sous sa direction, essaient à travers l'Ontario et le Québec pour enseigner en français. (ROPFO, Ressources franco-ontariennes - En ligne : <http://www.ropfo.ca/rfo/bruy.html>)

***Marie-Rose Turcot (1897-1977)** : Romancière, nouvelliste et poète, Marie-Rose Turcot se range parmi les premières écrivaines et femmes journalistes de l'Ontario français. (ROPFO, Ressources franco-ontariennes - En ligne : <http://www.ropfo.ca/rfo/turcot.html>)

***Laure Rièse (1911-1966)** : Écrivaine, journaliste, traductrice et enseignante, elle a aidé le Canada anglais à mieux connaître la culture française. (ROPFO, Ressources franco-ontariennes - En ligne : <http://www.ropfo.ca/rfo/riese.html>)

¹ Voir Lecomte, Lucie. « Madeleine de Roybon D'Allonne : intrépide commerçante... et célibataire. » *Cahiers d'histoire* 23, 2 (hiver 2004): 65-79.

Le « voyageur » : bien à nous



Le mot « voyageur » est intimement lié à l'histoire de l'exploration de l'Amérique du Nord. Il a adopté un sens particulier au Canada français, différent de celui qu'il avait en France. Les Canadiens anglais et les États-Uniens l'ont adopté aussi, en conservant son orthographe.

Voici un peu l'histoire de ce mot, tirée de l'exposition virtuelle *Champlain : Voyages dans la francophonie canadienne* du

Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien (ROPFO).

Au 16^e siècle, un voyageur est une personne qui voyage pour voir de nouveaux pays. Samuel de Champlain était donc un voyageur de ce type.

Au 17^e siècle, un voyageur est un marchand dans les expéditions de traite qui se déplace en canot (un autre mot bien de chez nous).

Au 18^e siècle, le marchand voyageur désigne un homme qui travaille à son propre compte, transportant des marchandises aux postes de traite en territoire amérindien. Un voyageur est aussi un homme engagé pour être guide, interprète, canoteur ou porteur dans les régions dites sauvages.

Au 19^e siècle, le voyageur est le travailleur qui monte tous les ans faire de l'exploitation forestière dans les chantiers. On l'appelle aussi bûcheron, draveur, et même coureur des bois (encore un mot de chez nous).

Au 20^e siècle, un voyageur est une personne qui est en voyage pour son plaisir, ou encore une personne qui voyage beaucoup. La définition moderne inclut aussi les femmes (enfin!).

Nous parlons aujourd'hui d'un nouveau type de voyageurs : les internautes. Leurs explorations sont-elles aussi excitantes que celles des voyageurs d'antan?

Pour en connaître plus sur ce mot, voir : http://www.ropfo.ca/champlain/epoque/mot_voyage.php (onglet Époques)



**Coalition francophone
pour l'alphabétisation
Et la formation de base en Ontario**

Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les fournisseurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

Valeurs

Solidarité : La Coalition croit que la solidarité s'exprime par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et collective et par une coopération active en vue d'un développement viable et démocratique du milieu de l'alphabétisation et de la formation de base.

Transparence : La Coalition fait preuve de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision.

Éthique : Le comportement éthique est la base de la gouvernance de la Coalition dans ses relations avec le public en général, ses partenaires, ses membres, ses instances exécutives et ses instances législatives.

Respect : Le respect des personnes se manifeste par la reconnaissance de leur unicité, l'appréciation de leur contribution et le respect de leur rôle. Le respect de l'organisation de la part des personnes se manifeste par leur adhésion à sa mission, le professionnalisme de leur contribution et le respect de leur engagement auprès des organismes partenaires et des adultes francophones de l'Ontario.

Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les six services suivants :

1. Appuyer les organismes de prestation financés par le MFCU afin qu'ils offrent des services d'AFB coordonnés et de qualité qui répondent aux besoins émergents, au sein d'un système intégré d'emploi et de formation;
2. Appuyer les initiatives menées par le Ministère à l'aide d'un modèle d'amélioration continue;
3. Élaborer et offrir des ressources accessibles et de qualité afin d'aider les organismes financés par le MFCU à offrir un programme d'AFB de qualité;
4. Appuyer le perfectionnement professionnel des organismes financés par le MFCU pour assurer une prestation efficace du programme d'AFB;
- 5a. Appuyer la production et l'intégration des résultats et des produits issus des projets de recherche et développement qui sont liés au programme d'AFB et qui l'appuient;
- 5b. Appuyer la production et l'intégration des résultats et des produits issus de la recherche et du développement qui sont liés au programme d'AFB et qui l'appuient.